N° 193 — 17° Année

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

Mercredi 12 Juillet 1905

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. [illegible]
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr. »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

LE PROJET D'AMNISTIE VOTE AU SÉNAT

Le Congrès radical

Le cinquième congrès du parti républicain radical et radical-socialiste a été un plein succès, en ce que le nombre des délégués venus de tous les points de la France n'avait jamais été aussi considérable, et en ce qu'il a permis de constater une augmentation sensible et toujours croissante des organisations fédérations, Comités, Ligues, Cercles, Loges — adhérentes au Parti.

Tous nos chefs, tous nos représentants les plus autorisés, Henri Brisson, Léon Bourgeois, Emile Combes, Ferdinand Buisson, Trouillot, Camille Pelletan, Maujan, Doumergue, Emile Morlot, Delpech, Laffère, Henri Michel, etc., ont participé aux travaux du Congrès et lui ont donné une importance particulière.

Et si l'on peut faire des réserves sur certaines décisions hâtivement prises, du moins les principales questions discutées et résolues l'ont-elles été avec toute l'ampleur et toute la maturité désirables.

Ce n'est point une tâche facile de mener à bien en trois jours, l'œuvre considérable qui s'impose aux délibérations d'un grand parti comme le nôtre.

On a critiqué de la tradition qui veut que chaque président de séance prononce un discours important ; certains ont émis l'avis que ces discours restreignaient dans une trop forte mesure le temps laissé aux congressistes pour leurs travaux.

L'observation peut avoir quelque valeur d'une façon générale. Mais, cette fois, étant donnée la place prépondérante que ces présidents occupent dans notre Parti, leurs déclarations avaient toute la portée de manifestations politiques, destinées à un grand retentissement.

Et les discours de MM. Léon Bourgeois, Emile Combes, Pelletan, Maujan et Brisson, resteront, avec la Déclaration du Parti, comme l'expression complète, quoique variée en ses formes et en ses tempéraments, de la politique et du programme du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Ici, en effet, la pensée est précise, étudiée, réfléchie, formulée en des termes mesurés et pondérés, tandis que certaines discussions et certains votes portent forcément la trace du manque de préparation et de temps, de la hâte inévitable, et de l'entraînement, auquel sont parfois sujettes de trop nombreuses assemblées.

Comme le dit très justement notre ami Hector Depasse dans le *Radical*, « on pourrait concevoir les congrès autrement. Notre éducation des congrès est encore à faire. C'est une institution nouvelle, excellente en soi, dont il faut souhaiter le progrès. »

L'année dernière, dans le même journal, et à propos du Congrès de Toulouse, M. Ferdinand Buisson exprimait la même opinion et émettait le même vœu.

Notamment, il pensait que le nombre des congressistes devrait être sensiblement réduit, de façon à donner à nos Congrès la physionomie de séances d'études tranquilles et calmes, plutôt que le caractère d'ardentes réunions politiques.

Il se prononçait aussi pour l'adoption d'une règle et d'une méthode sévèrement observées, afin que le travail des représentants du Parti se concentrât spécialement sur quelques questions primordiales, d'un intérêt urgent, qui puissent être examinées, étudiées, discutées, avec tout le soin et tout le développement qu'elles comporteraient, et sur lesquelles devrait se porter ensuite l'effort et la propagande vigoureuse de la presse et des militants.

Nous nous sommes associé aux observations de l'éminent député de Paris. Et on doit reconnaître qu'il n'en a pas encore été tenu un compte suffisant.

Il est surtout une mesure qui contribuerait beaucoup au résultat souhaité par M. Buisson : ce serait la suppression des vœux, par lesquels toutes les questions politiques, religieuses, militaires, administratives, économiques, etc., sont soulevées à l'improviste, et résolues sans préparation suffisante, et sans qu'il soit possible de donner à leur discussion l'ampleur que certaines d'entre elles mériteraient.

Il faudrait aussi, pour l'autorité des délibérations, qu'aucune décision ne pût être prise sans avoir été inscrite à l'ordre du jour, et sans avoir été précédée d'un examen et d'un rapport de la commission compétente.

Mais, comme l'indique Hector Depasse, nous ne sommes qu'à notre cinquième Congrès ; et c'est du temps et de l'expérience qu'il faut attendre les améliorations.

Somme toute, le Congrès de 1905 aura apporté sa large part à l'œuvre d'organisation et de propagande du Parti républicain.

Sa caractéristique sera la place considérable donnée dans ses délibérations et dans le programme adopté aux questions économiques et sociales.

« Ce que la dernière législature, dès la Déclaration, a fait contre le péril clérical, la législature prochaine le fera pour la solution des problèmes économiques. Séparés de nos amis purement socialistes sur le principe de la propriété individuelle, nous ne sommes ni moins résolus, ni moins passionnés qu'eux pour assurer et hâter l'évolution qui doit graduellement réaliser le relèvement des déshérités. »

Et la Déclaration, passant en revue les questions qui s'imposent à l'attention des démocrates, expose un programme de réformes précises, généreuses et hardies, dont la réalisation peut être poursuivie avec vigueur et avec méthode, pratiquement et progressivement, avec l'espoir d'aboutir, non pas dans un avenir lointain, mais à une époque rapprochée.

Il y faut seulement de l'énergie et de l'esprit de suite, et aussi, et surtout, l'union, la discipline et la solidarité de tous les républicains.

GEORGES ROBERT.

Les journaux ont parlé d'un incident qui s'est produit entre M. Debierre et moi. M. Debierre, qui a, comme on l'a dit, « la rancune tenace », a cru devoir, dans une réunion officieuse tenue le soir, en mon absence, alors que je présidais la commission du règlement et de la discipline, formuler contre moi ses vieux griefs relatifs à sa candidature sénatoriale d'il y a près de deux ans. J'avais lieu de croire que cette histoire était enterrée, d'autant que M. Debierre, il y a quelques mois à peine, à l'occasion de l'agression dont il fut l'objet de la part du capitaine Avon, n'avait pas hésité à faire appel à mon concours et que je le lui avais apporté.

J'ai donc été très étonné des manœuvres sournoises et des insinuations méprisables et perfides par lesquelles M. Debierre a tenté de me faire écarter d'abord de la commission de rédaction de la déclaration, pour laquelle le bureau du Comité exécutif m'avait inscrit, d'ailleurs à mon insu, et, ensuite, du Comité exécutif lui-même.

Je ne veux pas entrer dans le détail de cette misérable querelle personnelle, qui décèle chez son auteur un médiocre souci de l'intérêt du Parti républicain. Je me borne à constater que les petites manœuvres de M. Debierre ont complètement échoué. Elles n'ont réussi qu'à m'attirer les applaudissements de l'immense majorité du Congrès, lorsque j'ai pris la parole pour me défendre ; elles m'ont valu un nouveau et précieux témoignage de sympathie de mon éminent ami, M. Léon Bourgeois, et cette significative déclaration de M. Camille Pelletan : « Tous les républicains savent les services que rend le citoyen Robert dans la presse du Nord. »

Quant à M. Debierre, il est sorti de ces incidents fortement diminué auprès des congressistes, qui trouvent qu'un républicain digne de ce nom doit savoir placer l'intérêt de son Parti au-dessus de ces rancunes personnelles, alors même qu'elles seraient justifiées, ce qui n'est pas le cas.

J'ai entendu formuler cette opinion, partagée par des amis mêmes de M. Debierre, que lorsqu'il s'est fait porter comme candidat à l'une des vice-présidences, il aurait été mis en échec si l'on eût voté au scrutin, au lieu d'adopter simplement les candidatures proposées par acclamation et d'un consentement mutuel.

Et l'on exprimait l'étonnement que si M. Debierre avait réellement des griefs sérieux contre moi, il eût dû en saisir, en temps utile, la commission de discipline et le Comité exécutif du Parti, au lieu d'attendre dix-neuf mois pour essayer de m'atteindre, traîtreusement, sans qu'il me fût possible de me défendre.

Cela ne m'empêchera pas, d'ailleurs, si M. Debierre était encore attaqué par quelque nationaliste, militaire ou civil, de prendre sa défense et de lui apporter de nouveau mon concours de républicain. — G. R.

La Politique

Nous examinerons demain les conditions nouvelles faites à la France par l'accord intervenu entre notre pays et l'empire allemand. Quelques considérations demandent à être exposées d'une façon moins sommaire qu'il ne nous serait possible de le faire ici.

L'impression causée par la conclusion de cet accord est généralement bonne. Il est vrai qu'on ne doutait en aucune façon des dispositions pacifiques de l'Allemagne, mais sait-on jamais, dans un cas pareil, si l'heure prochaine n'apportera pas une surprise néfaste ?

Il vaut donc mieux que tout soit terminé. Cependant, il nous faut bien reconnaître que les agissements de M. Delcassé, ces agissements qu'on voulait nous faire prendre pour de la diplomatie irrésistible et savante, ont eu pour unique résultat de nous obliger à des concessions d'autant plus regrettables qu'elles diminuent encore les avantages assez vagues acquis en échange de très gros sacrifices.

Pour parler net, si nous avons eu affaire à une Allemagne désireuse de ne pas envenimer le débat, il n'en reste pas moins évident que cette dernière obtient ce qu'elle voulait et que M. Delcassé s'était si légèrement obstiné à ne pas lui donner.

Ce n'est pas une victoire française, et, pourtant, il y a lieu de se réjouir d'un arrangement qui, en détruisant certaines préventions, en démontrant aux Allemands que nous ne voulons pas leur être désagréables de parti-pris, aura sans doute de très heureuses conséquences au point de vue pacifique européen.
H. J.

CHRONIQUE

PAUVRE PARRAIN !

— Tonnerre de...! s'écria l'irascible Trotabas en inventant pour la circonstance le plus formidable juron qui ait jamais scandalisé la Cannebière, à la fin, tout ceci va trop loin, et, s'il ne faut que ma permission, je veux bien que le diable emporte Dieu, le Pape et tous les *capelans* avec !

Cet accès blasphématoire me surprit d'autant plus que Trotabas, méridional tête, cramponné aux convictions qu'il croit avoir, comme une arapède à son roc, s'est toujours donné au café Bodoul et même ailleurs pour un enragé catholique, appartenant, en effet, à cette génération de loups de mer qui, pendant les fortes tempêtes, promettent à Notre-Dame de la Garde des cierges aussi gros que leur grand mât.

Du reste, ne lisant jamais les journaux et peu enclin à s'échauffer sur les affaires de politique ou de religion, ma foi ! je ne m'expliquais guère quelle étincelle avait bien pu mettre ainsi le feu aux poudres que Trotabas, malgré ses soixante ans, garde encore, paraît-il, dans sa sainte barbe.

Cependant, Trotabas, écrasant le papier sous son index couleur de vieux cordage, désignait à mon attention une nouvelle théâtrale, laquelle nouvelle annonçait, avec beaucoup de discrétion dans les termes, que, d'après une décision pontificale, les *soprani* de la chapelle Sixtine, lorsqu'ils viendraient à mourir, — ce qui leur arrive, paraît-il, comme au commun des hommes, — ne seraient pas remplacés, et qu'on laisserait la paradoxale compagnie s'éteindre d'elle même par voie d'amortissement.

⁂

J'eus le plaisir, il y a déjà pas mal d'années pendant le Temps-Pascal, d'entendre ces messieurs de Saint-Pierre de Rome. Je me les rappelle au fond de l'immense nef, debout sur une haute estrade drapée d'écarlate et d'or, tous en surplis, mais terriblement moustachus, comme pour protester contre la légende.

Je me rappelle aussi que, malgré la solennité du lieu, malgré le beau style des airs qu'ils chantaient, on ne pouvait parfois s'empêcher de sourire quand, aux soli, sortait soudain d'une de ces bouches velues le filet de voix féminin et grêle d'un enfant qui n'a pas mué.

Et je songeais :

— Est-ce que, par hasard, Trotabas, au cours de son existence aventureuse ?... Mais non ! Trotabas est marié, Trotabas a élevé huit enfants forts comme des sabres, et qui, certes ! ressemblent à leur père. Trotabas n'a jamais eu rien de commun avec ces virtuoses androgynes dont le destin paraît l'intéresser si fort.

Or, comme Trotabas, après son explosion, restait plongé dans une sombre rêverie, je me décidai à l'interroger.

— Voyons, commandant ! (Trotabas, quoique simple capitaine caboteur, aime beaucoup qu'on l'appelle commandant depuis qu'il a pris sa retraite), voyons, commandant, racontez-moi ce qui, diantre ! peut vous offusquer dans les lignes que vous me montrez ?

— Ce qui peut ?...

⁂

Il allait éclater de nouveau, mais il se contint, son médecin lui ayant ordonné par hygiène de n'entrer en fureur qu'aux fois toutes les heures, et c'est d'un ton relativement calme qu'il me dit :

— Comment ! d'un trait de plume on supprime à Rome une aussi vénérable institution que les soprani, et vous avez l'air de trouver cela juste, et vous approuvez une pareille mesure ?

— Si je l'approuve ? Mais absolument ! Elle est sage, humaine, généreuse, et ne peut que plaire aux honnêtes gens... Peut-être quelques dilettanti n'ont pas d'entrailles ; et j'ai vu en Belgique des personnes honorables d'ailleurs, brûler les yeux à de malheureux serins avec un fer rouge pour leur apprendre à mieux chanter. Mais ici, dame ! il ne s'agit pas de serins, il s'agit d'hommes comme vous et moi ; c'est pourquoi je m'étonne, commandant Trotabas, de vous voir devenu cruel à ce point, vous que je ne savais pas musicien, par amour de la musique sacrée.

— Au fond, sacrée ou non, ce m'est bien égal, la musique. En fait de musique, je n'ai jamais compris que le tambour. Et si je suis fâché qu'on veuille supprimer les soprani, c'est uniquement à cause de mon filleul.

— Votre filleul ?...

— Eh ! oui, pécaïre ! mon filleul, le pauvre Dario, pour qui se préparait un si bel avenir. Quand on a navigué quarante ans comme moi, on finit par avoir des filleuls sur toutes les côtes de la Méditerranée. Je me découvris celui-ci, lors de mon dernier voyage, devinez où ?

« Là-bas, dans le royaume de Naples, à Rocca-Nera, port de mer modeste mais commode, où quelquefois nous faisions un brin de contrebande, histoire de taquiner les douaniers italiens. Sa mère, qui avait reconnu le gréement de mon brick-goélette, vint à bord me le présenter. — « Nous en avons fait un musicien, me dit-elle. — Va pour musicien ! »

C'était *La Checca*, femme de mon ami Giuseppe, un honnête pêcheur que j'employais parfois à cacher des ballots.

« Checca n'avait plus tout à fait la fine taille de ses vingt ans, mais elle était superbe néanmoins : une légère ampleur convient aux brunes. Quant à Dario, il me parut charmant dans son costume rouge d'enfant de chœur ; il sortait précisément de vêpres, et si gentil, et si modeste sous sa barrette qu'il avait presque l'air d'un petit cardinal. »

⁂

Il me fallut dîner chez ces braves gens. La Checca, pour me faire honneur, avait invité il signor Scorfano, *maëstro di canto*, vieux bonhomme à jabot et à perruque qui, d'après ce que je crus comprendre exerçait également l'état de chirurgien. La chose ne me surprit qu'à moitié, tout le monde se mêlant d'être artiste en Italie.

Tant que dura le repas, il signor Scorfano, couvant du regard son élève, ne faisait que parler d'art, de vertu, de gloire, le tout accompagné de tant d'éloges que Dario était rouge de plaisir ainsi que la Checca et Giuseppe. En ma qualité de parrain, je prenais ma part, moi, Trotabas, ma bonne part de ces saintes joies familiales.

Après le dessert, il signor Scorfano, ayant préludé sur le clavecin, car il y avait un clavecin, Dario se mit à chanter.

Il chantait bien ! Seulement son timbre m'étonna. A quatorze ans passés mon filleul avait encore une voix de fille.

Scorfano débordait d'enthousiasme.

— C'est moi, disait-il dans son baragouin, moi le vieux Scorfano, dernier gardien di grandi tradizioun, qué ài l'ai préparato per la mousica... Dario sore illoustre, Dario fere la fortouna dè sa famille. Et ie ne mourirai pas sense l'avoir entendou canter davant le San-Padre et les cardinaux en pleine capella Sistina...

En pleine chapelle Sixtine !

⁂

Je compris tout de suite de quoi il s'agissait et ce qui donnait à mon filleul une voix si claire. La découverte, au premier abord, m'offusqua un peu. Mais qu'y faire ? Le petit, comme disait en pleurant ce vieux crocodile de Scorfano, avait été *préparato per la mousica*, et quand une fois ont a été *préparato per la mousica*, il n'y a plus à s'en dédire : c'est comme si le notaire y avait passé.

Pauvre Dario ! en attendant, voilà sa vie perdue, sa carrière brisée !...

Trotabas s'attendrissait et me secouait l'avant-bras violemment, avec une émotion communicative.

Mais cet attendrissement ne dura pas.

Trotabas tira de sa poche une montre énorme dont le tic-tac se faisait entendre à travers l'étoffe du gilet et qu'il appelait son chronomètre. Puis, s'apercevant, j'imagine, que l'heure était revenue des fureurs permises par ordonnance du médecin, il frappa la table d'un coup de poing dont tressaillirent les verres vides, et, comme illuminé d'une subite résolution :

— Puisqu'il en est ainsi, tant pis pour le pape ! Demain, sans attendre à plus tard, je reprends la mer avec mon brick-goélette, je file droit sur Rocca-Nera, j'embarque Dario, je l'emmène à Constantinople et je lui achète un turban. Avec un turban et ce qu'on lui a appris de musique, Dario trouvera certainement une belle position chez les Turcs.

« Mais c'est tout de même pénible, conclut Trotabas, soupirant, bigrement pénible qu'à cause du pape un solide chrétien comme moi se voie dans la nécessité de faire un Turc de son filleul. »

Plaignons Trotabas !

PAUL ARÈNE.

AU JOUR LE JOUR

UN VIEUX FRÈRE

Jamais magistrat ne fut plus surpris que ce juge anglais, qui demandait l'autre jour à un plaideur :

— Avez-vous des frères ou des sœurs ?

L'interrogé lui répondit, en effet, avec un bon et tranquille sourire :

— Je n'ai jamais eu qu'un frère, mais le pauvre garçon est mort depuis cent cinquante ans.

Aussi ahuri que s'il avait lu deux cent cinquante lignes des *Calembours rimés* de ce toujours vieux Brackers d'Hugo, le juge demanda au plaideur s'il avait l'intention de se payer sa tête, avec ou sans vinaigrette.

L'autre protesta de son profond respect pour la magistrature de son pays, ce qui est toujours une bonne chose à dire en face des juges, même quand on n'en pense pas un mot.

— Alors, s'écria d'une voix rude l'honnête magistrat, veuillez vous expliquer. Vous maintenez que votre frère est mort depuis cent cinquante ans ?

— Parfaitement...

Et comme tout le monde marquait un profond scepticisme, cet homme s'expliqua avec beaucoup de lucidité.

Son père s'était marié à l'âge de 19 ans et cette union, tout de suite bénie, lui avait donné, neuf mois après, un fils qui mourut presque en naissant.

Ce père, devenu veuf dans sa vieillesse, n'avait pu supporter de vivre sans ennuis, tant l'habitude est une seconde nature.

Il s'était remarié à l'âge de 75 ans et, de ce deuxième mariage, il avait eu (ou tout au moins sa femme) un deuxième fils qui n'était autre que le plaideur.

— J'ai 94 ans, reprit ce dernier. Faites le compte, monsieur le juge. De 75 ôtez 19, reste 56. Ajoutez 94, vous avez 150. C'est exactement ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. Il y a 150 ans que j'ai perdu mon pauvre frère, je ne vois pas ce que cela peut avoir de si étonnant.

Evidemment !

Et ceci prouve qu'en tout il ne s'agit que de s'entendre, — ce qui est toujours facile quand on n'est pas affligé de surdité.

RAOUL TABOSSE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 juillet.

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les ministres se sont occupés principalement des questions restant à discuter par les Chambres avant la clôture de la session. L'intention du gouvernement est de prononcer cette clôture à l'issue de la séance de jeudi prochain 13 juillet. Mais il y a encore doute sur le point de savoir si les trois jours restant à courir jusqu'à ce moment suffiront pour épuiser la liste des questions à résoudre.

Il faut de toute nécessité faire discuter et voter par les deux Chambres dans ce court intervalle les quatre contributions directes et l'amnistie.

En outre à la Chambre en particulier, on doit achever la discussion générale de la loi sur les retraites ouvrières et statuer sur le projet de loi retour du Sénat, relatif à l'assistance obligatoire des vieillards. Par contre le gouvernement s'opposera à la mise à l'ordre du jour avant les vacances du projet relatif à l'abaissement de la taxe des lettres à dix centimes.

Au Sénat, le gouvernement demandera l'adoption du projet voté par la Chambre relativement aux fraudes dues à l'abus des vins.

Ajoutons que dans la même Assemblée, le ministre des finances a à répondre à l'interpellation de M. de Lamarzelle sur la situation faite au Crédit foncier par les jugements rendus par certains tribunaux sur la validité des inscriptions hypothécaires prises sur les immeubles des congrégations.

LA SÉPARATION AU SÉNAT

Paris, 11 juillet.

Le Sénat, réuni dans ses bureaux, de deux heures et demie à quatre heures, nomme la commission pour l'examen de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les sénateurs sont venus en grand nombre.

Au 1er bureau sont élus : MM. Antoine Perrier et Daumy, favorables, par 17 et 16 voix contre MM. Charles Dupuy et Delobeau.

Au 2e bureau sont élus : MM. Méric et de Sal, favorables, contre MM. Halgan et Demarçay.

Au 3e bureau sont élus : MM. Bizot de Fonteny et Vallé, favorables.

Le 4e bureau a nommé MM. Le Chevalier et Chautemps, favorables, contre MM. Richard Waddington et Gourju, opposés. Les commissaires élus ont déclaré qu'ils sont prêts à examiner les modifications qui pourraient être proposées dans un esprit libéral plutôt qu'autoritaire.

Au 5e bureau, sont élus MM. Guillier et Alasseur.

Il y avait 28 votants. M. Guillier est élu par 15 voix au premier tour, et M. Alasseur au second tour par 16 voix.

Sont battus, M. Combes qui a 13 voix et M. Lourties 9 voix. M. Guillier est nettement hostile.

M. Alasseur réclamerait une consultation préalable du suffrage universel sur le projet de séparation et, en tout cas des modifications très libérales de la loi.

Au 6e bureau, sont élus MM. Maurice Faure et Maxime Lecomte, favorables, contre MM. Francis Charmes et Gedin.

Au 7e bureau, MM. Thézard et de Las Cases, hostiles, sont élus par 16 voix contre MM. Vagnat et Rivet, favorables, qui ont 10 voix.

Au 8e bureau, sont élus MM. Louis Blanc et Saint-Germain, favorables, par 17 et 16 voix, contre MM. Ouvrier et Repiquet qui ont 16 voix.

En résumé 16 commissaires favorables, 4 hostiles.

L'Enquête sur les Bagnes d'Enfants

Paris, 11 juillet.

La Chambre a élu aujourd'hui la commission chargée de faire une enquête sur les établissements de bienfaisance privée.

Les membres élus sont :

1er bureau, MM. Isoard, Villejean. — 2e bureau, MM. de Pressensé, Aldy. — 3e bureau, MM. Pourteyron, Lauiol. — 4e bureau, MM. Dudouyt, Bonte. — 5e bureau, MM. Ch. Benoist, Lafferre. — 6e bureau, MM. Rouland, Hugon. — 7e bureau, MM. Couturat (Seine), Albert Le Roy. — 8e bureau, MM. Zévaès, H. Michel. — 9e bureau, MM. Beauquier, Viollette. — 10e bureau, MM. l'abbé Lemire, Larelle. — 11e bureau, MM. Chandioux, Beuclot.

M. Charles Benoist s'est présenté par erreur dans le 5e bureau alors qu'il fait partie du 10e ; il y aura donc lieu de le remplacer demain.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 11 juillet.

Le marché du coton à New-York, dit le *Temps*, est incohérent. La cote procède par bonds soudains ; les fluctuations sont telles que les courtiers n'acceptent les ordres qu'avec la latitude de 2 dollars par balle. La hausse de 9 dollars 50 par balle, succédant à celle de 3 dollars de la semaine dernière, rend tout aussi possible une ascension sensationnelle qu'un effondrement.

Les falsifications de documents révélées par le rapport officiel et dont nous avons déjà parlé font craindre que la diminution du rendement par acre ne soit plus considérable que celle annoncée dans le rapport de juin.

Les craintes provoquées par des achats désordonnés, les pluies signalées dans le nord du Texas et dans la vallée du Mississipi, ainsi que la nouvelle de désastres subis par les récoltes, contribuent à énerver le marché.

L'excitation est très grande aussi sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

Le Mouvement Populaire Russe

A MOSCOU

Meurtre du préfet de police

Moscou, 11 juillet.

Un certain nombre de personnes avaient été reçues par le comte Chouvaloff, préfet de police de Moscou. L'une d'elles a fait feu sur lui trois fois. Le préfet est tombé mort.

L'assassin a été arrêté.

A SAINT-PÉTERSBOURG

Grèves et incendies

Saint-Pétersbourg, 11 juillet.

Les fabricants d'Ivanovo (Voznessensk), ayant refusé toutes concessions, les délégués ouvriers ont résigné leurs pouvoirs.

Ils ont déclaré qu'il ne leur était plus possible de maintenir dans l'ordre leurs camarades.

Après un meeting orageux, la foule s'est dispersée très surexcitée.

Le pillage des magasins et des boutiques a aussitôt commencé.

Plusieurs maisons de fabricants ont été incendiées.

Des officiers de marine partent pour la mer Noire. Ils vont remplacer les officiers rappelés.

Hier a eu lieu la dernière séance du comité des ministres pour l'examen du projet de convocation de la représentation nationale.

La rédaction définitive de ce projet, accompagnée d'un résumé fait par le président du comité, sera bientôt soumise à la sanction impériale.

LA PRISE DU « POTEMKINE »

Un prisonnier du bord

Vienne, 11 juillet.

On mande de Constanza à la *New Presse* :

En explorant le *Potemkine*, les officiers ont découvert dans une cabine fermée à clef un officier russe en piteux état qui y est demeuré enfermé depuis le commencement de la révolte vivant de pain et d'eau.

Une légère voie d'eau due à la malveillance a retardé le départ du *Potemkine*.

Les prétentions russes

Constantza, 11 juillet.

Le commandant de l'escadre russe demande que les meurtriers fussent considérés comme des criminels de droit commun, à cause du meurtre de leurs officiers, et soient extradés. Cette demande fut énergiquement repoussée par la Roumanie.

Le navire béni !

Un pope du navire amiral bénit de nouveau le navire et y célébra un service religieux. Tous les nouveaux officiers, en commençant par l'amiral, et chaque matelot baisèrent la croix tenue par le pope et reçurent la bénédiction. Il ne manquait là que l'amiral Caverville et St-Michel.

Marins malaisonneurs

Deux ou trois cents rebelles partiront pour l'intérieur de la Roumanie, d'autres [illegible] aux [illegible] [illegible] rendront au commandant de [illegible] russe la Pravoye déclarant qu'ils avaient été contraints par les autres.

Les droits roumains

Odessa, 11 juillet.

Le consul de Roumanie à Odessa, dit que la Roumanie ne veut pas tirer avantage des difficultés actuelles en Russie. Elle attendra pour réclamer à celle-ci le tiers de la valeur de *Potemkine*, auquel elle a droit.

Une bonne plaisanterie

Constantza, 10 juillet.

Il paraît qu'avant de quitter le *Potemkine*, les rebelles ont ouvert tous les robinets et inondé la cale, de telle sorte que le *Potemkine* repose sur sa coque. On espère pouvoir épuiser l'eau de manière à permettre au navire de partir mercredi le navire pour Sébastopol.

Le torpilleur « 267 » ne s'est pas rendu — Il a été pris

Sébastopol, 10 juillet.

Le torpilleur n° 267, qui avait refusé de se rendre aux autorités roumaines, est arrivé à Sébastopol et on a arrêté tout l'équipage composé de 19 hommes. Ils ont été embarqués sur le transport *Pruth*. Le vapeur [illegible] est également arrivé ici.

Russes et Roumains en [illegible]

Constantza, 11 juillet.

Au moment où le major [illegible] d'amener le pavillon rouge et de hisser le pavillon roumain, une [illegible]